



CATEGORIES

- 1B** - Grues télescopiques sur porteur
- 1B** - Grues télescopiques automotrices
- 2A** - Grues treillis sur chenilles

FORMATION THEORIQUE

- * Connaître les bases de la réglementation,
- * Prise de poste,
- * Instruction de service et de sécurité,
- * Prendre connaissance de l'organisation de la sécurité du chantier,
- * Protections individuelles,
- * Connaître les différents types de grues,
- * Gestes de commande,
- * Les manœuvres interdites,
- * Les responsabilités du grutier,
- * Connaître les règles de conduite et de circulation,
- * Connaître les distances de sécurité avec les conducteur électriques.

TESTS

Evaluation théorique et pratique
(conformément à la R383m)

Test théorique

- * Evaluation sous forme de QCM portant sur les éléments apportés la veille.

Test pratique

- * Examen d'adéquation des conditions de levage,
- * Contrôle visuel de l'état de la grue mobile,
- * Maîtriser la circulation sur différents sols (avant et arrière),
- * Respecter les règles de circulation,
- * Adapter sa conduite aux conditions,
- * Précision et souplesse des manœuvres,
- * Stabilisation du véhicule - horizontalité,
- * Vérification des dispositifs de sécurité,
- * Evaluation du poids,
- * Conditions d'équilibre,
- * Méthodes d'élingage,
- * Règles d'élingage,
- * Levage des charges,
- * Déplacement des charges,
- * Dépose des charges,
- * Travail sur terrain en pente,
- * Remettre la grue en configuration déplacement,
- * Maintenance.

FORMATION PREPARATOIRE

+

TEST CACES®

1 jour Théorie

1 jour Test

DUREE : 2 jours soit 14 Heures

OBJECTIFS : être capable de :

- * Conduire et utiliser les grues mobiles en sécurité.
- * Acquérir les éléments nécessaires à la conduite en sécurité d'un équipement de travail.
- * Evaluer les connaissances et savoir-faire de l'opérateur pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail.
- * Obtenir le CACES® conformément aux disposition des Recommandations CNAMTS.

PUBLIC CONCERNE :

Tout salarié appelé à conduire, même de manière occasionnelle, un des matériels concernés par la Recommandation R383m.

PRE-REQUIS

- * Etre âgé d'au moins 18 ans.
- * Comprendre le français.

MOYENS

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques sont les suivants :

- * Salle de formation équipée
- * PC portables et vidéo-projecteur
- * Support audio-visuels
- * Manuels techniques
- * Grues correspondants aux catégories concernées
- * Terrain d'évolution

Diplômes, titres et expériences de(s) personne(s) chargées de la formation/anciens professionnel(s) du B.T.P.

- Certificat de formateur
- CACES®
- Certificat testeur CACES®

VALIDATION

- * Attestation de formation
- * CACES ® (Certification DEKRA D-688-07)

METHODES

- * Accueil systématique et remise d'un livret stagiaire.
- * Théorie participative avec un formateur, échange d'expérience.
- * Evaluation par un test théorique type QCM ainsi que des tests pratiques sous forme d'exercices, sur une aire d'évolution adéquate.
- * Bilan et remise de l'évaluation à chaud du stage au stagiaire.
- * Remise du livret de formation.



Feu Vert Formation
CENTRE DE FORMATION - FORMATION PROFESSIONNELLE

